

DAS DIREKTORIUM DER GESELLSCHAFT  
FÜR DIE VERLEIHUNG DES INTERNATIONALEN KARLSPREISES  
DER STADT AACHEN

An das  
Kabinett der  
Präsidentin des Europäischen Parlamentes  
z.Hd. Herrn Erwin Reister  
Plateau du Kirchberg

Luxembourg

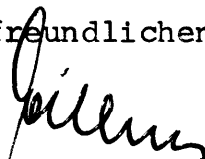
Aachen, den 10. 4. 1981

Betr.: Verleihung des Internationalen Karlspreises 1981 an die  
Präsidentin des Europäischen Parlamentes, Frau Simone Veil

Sehr geehrter Herr Reister!

Bezugnehmend auf die Besprechung, die wir am gestrigen Donnerstag  
in Straßburg führten, übersende ich Ihnen hiermit die Texte der  
anlässlich der Karlspreisverleihungen ab 1970 gehaltenen Ansprachen  
in deutscher und soweit vorhanden französischer Sprachfassung.

Mit freundlichen Grüßen



(Willms)

Geschäftsführer

Ansprache des

Präsidenten des Europäischen Parlaments

Herrn Emilio C o l o m b o

anlässlich der Karlspreisverleihung

am Himmelfahrtstag 1979, dem 24. Mai

(französisch)

## ALLOCUTION

du Président du Parlement européen, M. Emilio Colombo

Prix Charlemagne 1979  
Aix-la-Chapelle, 24 mai 1979

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs,

C'est avec une vive émotion et une profonde reconnaissance que je suis venu aujourd'hui dans cette auguste salle recevoir le prix que vous avez bien voulu me décerner et que j'ai écouté les paroles élogieuses que vous avez prononcées à mon endroit. Vous me permettez certainement de dire que je considère que ces paroles s'adressent, plus qu'à moi personnellement, aux efforts de toute une génération qui, dans mon pays, s'est battue pour sortir de la dictature et reconstruire sur les ruines de la guerre, pour le renforcement de la démocratie gravement menacée et pour le progrès social et économique, et pour laquelle l'Europe est le contexte naturel dans lequel les solutions trouveraient leur vrai sens et leur vraie valeur.

Je considère que vos paroles et la reconnaissance que vous exprimez s'adressent aussi à tous les hommes qui, au Parlement européen, ont oeuvré sans relâche pour que la construction européenne ait une légitimation démocratique et que l'Europe retourne aux peuples européens à travers la première participation issue du suffrage universel. Qu'il me soit permis, à ce propos, de saluer en particulier MM. Meintz, Adams et Lücker, vice-présidents du Parlement européen, M. Fellermaier, président du groupe socialiste, M. Klepsch, président du groupe démocrate-chrétien, ainsi que M. Schyns, qui ont bien voulu assister à cette cérémonie.

L'Europe est une terre ancienne riche d'enseignements. En cette époque difficile et parfois amère que nous traversons, Aix-la-Chapelle et l'aube de civilisation nouvelle, de reprise et d'espérance que cette ville a représentée il y a plus d'un millénaire sont pour nous un stimulant et un soutien. Un monde venait de disparaître, un rêve était brisé, la civilisation gréco-latine avait apparemment provoqué son autodestruction. Et pourtant, les forces de la résurrection étaient prêtes et fermentaient déjà. Tous les peuples qui sont en mesure de comprendre et d'accepter la synthèse entre le dynamisme germanique et la mystique latino-catholique sont européens. Où finit l'Europe finit cette synthèse, synonyme de pensée européenne, de culture européenne. L'empire de Charlemagne est l'Europe. Je ne crois pas que l'on puisse trouver de meilleure définition que celle, très pertinente, de Saint-Simon.

Et c'est dans cet esprit que je souhaite m'adresser au bourgmestre, d'Aix-la-Chapelle, M. Kurt MALANGRE', pour le remercier de l'honneur qu'il m'a rendu et de l'estime qu'il m'a témoignée.

D'autres avant moi ont eu l'insigne honneur de se voir décerner ce prix. Ils forment aujourd'hui une longue et illustre liste que je ne pourrais citer. Vous me permettrez cependant de rappeler les deux hommes d'Etat italiens qui m'ont précédé, De Gasperi et Segni, le Président de la Commission Jenkins, le Président Scheel, le Président Caramanlis, qui a rendu la démocratie à la Grèce et la Grèce à l'Europe, et le Président Tindemans, qui m'a fait aujourd'hui l'honneur de me présenter à vous en des termes qui vont bien au-delà de mes mérites et que je remercie cordialement.

Permettez-moi d'adresser mes remerciements les plus sincères au ministre des Affaires étrangères et vice-chancelier de la République fédérale Dietrich GENSCHER pour l'attention et l'amitié qu'il m'a témoignées. Je saluerai aussi le président Hallstein, le président Rey et le Secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, qui ont bien voulu honorer cette cérémonie de leur présence.

Chaque fois que l'on examine l'état de développement de la construction européenne, on a de prime abord l'impression de se trouver à un carrefour et devant un choix, ce qui, au contraire, ne me paraît pas être le cas. Devons-nous exprimer notre satisfaction pour les lenteurs, les retards, l'enlèvement bureaucratique, l'absence de guide et de vision politique et, plus encore, d'inspiration ? Où devons-nous trouver des raisons de réconfort et des encouragements dans la solidarité dont la construction européenne fait preuve depuis plus de vingt ans, malgré les nombreuses crises traversées, dans l'irréversibilité éprouvée du processus, que les résistances et les égoïsmes nationaux, aussi puissants soient-ils, ne sauraient en aucune façon remettre en cause, dans la convergence toujours plus évidente de l'objectif de l'Union européenne et du renforcement de la recherche de nouvelles façons d'être, répondant mieux aux exigences actuelles de nos systèmes démocratiques, enfin, dans l'image de la Communauté européenne qui se dessine de plus en plus nettement sur la scène internationale, au point de susciter des espérances qui préfigurent une époque et un champ d'action, certainement pas encore rempli, qui peut à nouveau mettre nos peuples au centre des équilibres pour la paix et le progrès.

Je crois qu'il faut se garder de l'une et de l'autre tentation, celle du pessimisme excessif comme celle d'un optimisme facile. Le moment est venu de porter un jugement lucide, se fondant sur les réalisations pour les compléter et les améliorer, et qui ne perde pas de vue les erreurs, afin de les corriger et de les surmonter.

L'Europe est aujourd'hui à l'état de levain. Dans un certain sens, il était prévisible que la créativité politique des peuples européens, qui pendant tant de temps (songeons à l'histoire des deux derniers siècles) a été mise au service d'une vaine lutte pour la suprématie, trouverait, une fois achevée cette réconciliation sur notre continent, qui reste la plus grande réalisation de cette époque, un nouvel exutoire dans de nouvelles entreprises, et tout d'abord sur le plan économique, avec les traités de Rome et de Paris.

Certes, on est conscient dans ce domaine des insuffisances des politiques communes mises en oeuvre jusqu'ici et de la nécessité de consentir des efforts considérables pour qu'elles acquièrent, outre un contenu social accru, un pouvoir égalisateur plus grand et qu'elles répondent mieux à une vision moderne, dynamique et ouverte. Il n'empêche que l'acquis est important : un vaste marché intérieur, libre et sûr, qui a résisté aux coups des crises monétaires et énergétiques et qui a permis de repousser la tentation du protectionnisme et de l'autarcie qui, voici seulement quarante ans, ont conduit l'Europe à la catastrophe; une politique agricole commune qui, justement au moment où nous en parlons, commence finalement à être plus équitable en ce sens qu'elle se montre plus attentive aux besoins du monde méditerranéen; la libre circulation des travailleurs; un ensemble de politiques communes qui, pour insuffisantes qu'elles soient encore, constituent un patrimoine de base sur lequel on peut construire. A cet égard, nous voyons que c'est aujourd'hui à l'échelle européenne que l'on commence à aborder le problème de l'énergie, tant pour limiter - bien entendu de commun accord - la consommation de pétrole que pour étudier et, le cas échéant, coordonner et harmoniser les politiques énergétiques nationales.

En outre, même sur le plan économique, l'histoire européenne ne s'est pas arrêtée aux traités. Aussi, nous pensons à l'Union économique et monétaire qui, décidée en 1969, a marqué le pas pendant dix ans pour voir finalement aujourd'hui sa première réalisation concrète dans le système monétaire européen. Celui-ci n'est pas, comme d'aucuns le pensent, une entente purement technique sur la fluctuation des monnaies; il s'agit, au contraire, d'un premier pas vers la création de cette monnaie commune dont nous comptons qu'elle sera, comme dans les antiques cités grecques, l'instrument et le symbole d'une communauté de destin.

La politique régionale également - et qu'il me soit permis, en tant que fils d'une région défavorisée d'Europe, d'avoir pour elle une attention toute particulière - accomplit de lents progrès, notamment depuis qu'on a relevé le niveau des concours de l'Europe en faveur des projets destinés aux régions les moins favorisées.

La politique sociale exige aujourd'hui un effort accru de tous. Dans le domaine des relations extérieures, la Communauté a créé, par le

système de Lomé, un modèle du type de rapports que nous voudrions voir s'instaurer entre tous les pays industrialisés et les pays du tiers monde.

Entre-temps, au mécanisme mis en place par les Traités, s'est ajouté un système entièrement nouveau appelé "coopération politique". Il est issu de la réalité européenne, comme pour faire face à des problèmes nouveaux que les Traités n'avaient pu régler même si leurs auteurs n'ignoraient pas qu'ils surgiraient prochainement. Le premier domaine dans lequel le nouveau système s'est développé est celui de la politique extérieure et, bien que la chose ne soit guère connue du grand public, les politiques étrangères des Neuf se fondent en un ensemble d'attitudes concertées et d'interventions communes dans les autres parties du monde, prélude à la formulation d'une véritable politique étrangère européenne. Mais après neuf ans d'expérience, la coopération politique ne reste plus confinée à la politique étrangère.

D'autres ministres et responsables commencent à se rencontrer et à travailler en commun. Les ministres de la justice, qui ont décidé de se rencontrer tous les six mois, sont en train de créer un "espace judiciaire commun" qui aura pour objet de lutter contre les actes de violence graves et d'assurer l'assistance judiciaire civile : nous touchons là à un domaine essentiel des Etats modernes, la création d'un système judiciaire original et propre aux Neuf, élément important de leur cheminement vers l'unité.

Dans le même temps, les ministres de l'Intérieur coordonnent leur action en vue de protéger l'ordre public. Dans ce contexte, on a appris naguère que les Neuf se dotent des instruments susceptibles d'assurer la protection contre les attentats terroristes, ainsi que la protection des communications aériennes civiles, des installations nucléaires et du transport des matières fissiles (quel Etat pourrait aujourd'hui le protéger à lui seul ?) et la protection contre les incendies et autres catastrophes naturelles. La "coopération politique" est - peut-on dire - "contagieuse"; elle a, en effet, été adoptée également par les ministres de l'Education, et il y a quelques jours, les ministres du Commerce ont consacré une journée d'étude non pas aux problèmes techniques des échanges de marchandises mais à la nature sociologique des groupes humains qui sont employés dans ce secteur en Europe et à leur insertion dans l'avenir européen.

Il faudra renforcer la coordination de ces initiatives, tâche qui pourrait être confiée au Conseil européen.

Il serait erroné, je crois, de se limiter à mentionner la coopération au niveau officiel. En réalité, le vieux sol de l'Europe a fait éclore des rencontres et des initiatives dans les secteurs les plus variés, puisque nombreux sont ceux qui commencent à se rencontrer, à parler, à examiner ensemble leurs problèmes pour rechercher des solutions communes.

Les partis européens entretiennent aujourd'hui des rapports constants, notamment dans la perspective de l'élection directe. Les syndicats européens se rendent compte que, séparés, ils seraient condamnés à être dépassés par les événements : en effet, c'est ce mois-ci que se réunit la Confédération européenne des syndicats (qui regroupe aussi des syndicats n'appartenant pas à la Communauté).

Le nouveau système de télécommunications par satellite, qui nous apportera les voix et les images du monde de demain, sera européen.

Nous apprenons chaque jour que des initiatives nouvelles sont engagées : "Une énergie douce pour l'Europe" propose d'organiser un congrès visant à nous mettre en garde contre les dangers des radiations nucléaires; l'"Europe des informations" vient de se constituer; la "Communauté des associations d'éditeurs européens" tient des assises à Rome; les "Régions dans la nouvelle Europe" nous annoncent que les collectivités régionales et locales revendiquent la place qui leur revient dans la construction politique européenne. Et la liste est loin d'être exhaustive. Je mettrai un terme à cette énumération en rappelant que le 19 avril dernier, les Evêques d'Europe ont diffusé un message dans lequel, affirmant l'adhésion à la construction européenne d'une grande partie des guides spirituels de nos peuples, ils en ont voulu indiquer le sens : "... une Europe plus unie doit se traduire par une solidarité plus réelle entre les plus favorisés et les plus pauvres, dans notre Continent et ailleurs; l'Evangile nous invite à partager sans cesse...". En Europe, permettez-m'en l'image, on voit étinceler, où que les regards se tournent, d'innombrables jaillissements d'initiatives nouvelles, de rapprochements, d'expériences communes entre individus et groupes qui, nous le savons bien, sont porteurs de richesses humaines, c'est-à-dire de personnalité, d'histoire, de culture; c'est dans la convergence de ces richesses que réside notre espérance.

Certes, ce développement est parfois désordonné et confus. Mais c'est précisément cette caractéristique, vraisemblablement inévitable, qui est le symbole de sa vitalité; les grands événements de l'histoire humaine ont été coordonnés et mis en oeuvre après, et non avant leur apparition dans l'histoire. Et c'est précisément là, permettez-moi de le dire, que l'on peut trouver l'une des missions essentielles du nouveau Parlement élu. Non pas, comme le disent certains, à la recherche de nouveaux pouvoirs, mais comme maison commune à l'intérieur de laquelle tous les faits, tous les ferments qui convergent dans la construction de l'Europe peuvent être discutés, analysés, canalisés, travaillés dans l'esprit même de leurs promoteurs, pour assurer l'unité et l'harmonie nécessaire dans l'action. Le Parlement que nous nous apprêtons à élire sera, je le crois, surtout le catalyseur d'événements unificateurs.

Mais sur le plan structurel également, par l'élection directe du Parlement européen, l'Europe se trouve à la veille d'une mutation de grande importance, prévue par les Traités, qui aura certainement des répercussions sur tous les événements ultérieurs de la construction européenne.

Que représentent ces élections, quelle portée politique, à court et à moyen terme, vont-elles avoir ? Alors que la campagne électorale bat son plein, il n'est guère facile de discerner les éléments nécessaires pour apporter une réponse à ces questions. La campagne électorale suscite la curiosité et l'intérêt des populations, mais de nombreuses forces politiques et culturelles ainsi qu'une partie de la presse ne réussissent qu'à grand peine - parfois sans y parvenir complètement - à en voir et, partant, à en interpréter exactement le caractère novateur. On a tendance à suivre les sentiers battus de la politique nationale. On voit qu'il faut une certaine habitude pour se faire à la dimension européenne, et c'est du reste bien normal.

Je crois qu'en tout état de cause ces élections au suffrage direct ouvriront une nouvelle phase de la construction européenne, caractérisée par une participation du peuple bien plus active et bien plus dynamique. Les élections auront surtout une grande importance pour les jeunes générations, qui n'ont jusqu'à présent pas trouvé dans la Communauté un stimulant suffisant à leur engagement et à leur imagination créative.

Vient ensuite le problème des pouvoirs du Parlement. En ma qualité de Président du Parlement européen actuel, encore composé de membres désignés au sein des parlements nationaux, permettez-moi de vous dire qu'il s'agit là en grande partie d'un faux problème. Quiconque en parle prouve qu'il n'a observé qu'avec peu d'attention ce qui se fait depuis un certain temps dans les hémicycles de Strasbourg et de Luxembourg. Aujourd'hui déjà, le Parlement européen est une source vive, qui a développé une façon d'être originale par les apports des différentes traditions nationales. Ses pouvoirs sont loin d'être limités. Le Parlement européen peut débattre de n'importe quoi, de la façon qu'il veut et quand il le veut, et prendre position de la façon qu'il veut et quand il le veut après avoir débattu et voté. En fait, le champ de ses débats n'a cessé de s'étendre et de se politiser. Il porte en particulier, avec une fréquence croissante, sur les différents aspects de la coopération politique instituée de façon concrète entre les Neuf, au-delà des Traités. On ne peut pas dire que ses pouvoirs soient purement consultatifs. Le Parlement, outre qu'il peut obtenir la démission de la Commission par une motion de censure, a, comme on le sait, de larges pouvoirs en matière budgétaire. En somme, la Communauté ne peut, aujourd'hui déjà, plus être gouvernée sans l'assentiment du Parlement : après les élections de juin, cette donnée de fait se fera tout simplement plus manifeste au niveau des moyens d'information - et, partant, de l'opinion publique.



Les limites que l'on a tant de fois assignées aux pouvoirs du Parlement européen - et que l'on voudrait maintenir comme un carcan ou franchir délibérément - tiennent plutôt à la construction européenne dans son ensemble. Il suffit de songer à quel point les politiques communes sont embryonnaires et incomplètes, ainsi que le système monétaire et le processus de coopération politique, qui a pourtant suscité tant d'espérances dans d'autres continents. Voilà l'oeuvre qu'il appartiendra au Parlement européen élu au suffrage universel de développer : il doit devenir un moteur essentiel pour compléter l'oeuvre communautaire, par la correction des distorsions qui se manifestent aujourd'hui et par l'extension du processus à des secteurs qu'il est depuis longtemps préconisé d'aborder et qui le seront désormais.

Par la progression du processus d'intégration européenne, au stade de développement - insatisfaisant, certes, mais remarquable et irréversible - auquel nous en sommes arrivés, à un moment de grande importance comme celui de la première élection, qui impliquera directement des dizaines de millions de citoyens européens, je crois qu'il faut s'efforcer de repenser à l'importance et à l'avenir de la construction européenne dans le monde et sur notre continent.

En ce qui concerne le premier aspect, nous savons combien, depuis le début du chemin que nous avons parcouru, la projection à l'extérieur de la Communauté a, dans un certain sens, précédé les résultats effectifs que l'on a réussi à obtenir. Cela a été dû non pas au hasard, mais à la place qui, dans les équilibres mondiaux, demeure libre au profit d'une force culturelle, politique et économique telle que les peuples européens unis entre eux sont en mesure de développer, et également à une approche exacte que la Communauté a réussi à trouver depuis le début, par exemple dans ses rapports avec le continent africain. - Il faut dire que les relations avec l'Amérique latine sont moins satisfaisantes.

La force d'attraction exercée en Europe par le phénomène communautaire s'est aussi largement vérifiée au cours des vingt dernières années. Trois pays d'Europe méridionale sont sur le point d'adhérer à la Communauté; ces trois pays, qui ont hérité de grandes et nobles traditions, peuvent renforcer l'équilibre de notre Communauté. A travers des situations différentes, ils indentifient leur adhésion à la Communauté à un retour définitif à la démocratie, à l'issue d'expériences dictatoriales amères, un retour qui était indispensable s'ils ne voulaient pas manquer le rendez-vous de l'histoire européenne.

Il y a cependant en Europe d'autres peuples, héritiers également de grandes traditions et convaincus aussi de l'importance vitale de la démocratie, qui ne peuvent pas participer, au stade actuel de leur histoire, au processus d'unification, et ce pour des raisons compréhensibles et respectables. Il y a en outre les Etats du centre et de l'est de l'Europe orientale, à qui les vicissitudes du dernier conflit ont imposé un système social différent, opposé au nôtre. Je pense que nous devons tenir compte de ces réalités. Je pense que ces réalités nous obligent, d'une part, à nous engager et à agir efficacement - dans la mesure où il nous appartient à nous, qui sommes favorisés par l'histoire, de réaliser l'unification - et nous forcent, d'autre part, à bannir toute arrogance, toute rhétorique et toute exclusive. En quelque sorte, nous devons agir rapidement, en affrontant la réalité et en évitant de parler pour ne rien dire, mais nous devons aussi veiller à ne pas oublier ni pallier les absences qui sont elles aussi - et avec quelle noblesse - européennes. Il y a certains déchirements dans l'histoire et dans la culture qu'une évolution politique ne peut ignorer et doit respecter, surtout si elle est aussi importante que l'évolution européenne. Ces déchirements ne doivent pas nous arrêter, mais il convient d'éviter par ailleurs qu'ils ne s'approfondissent, si l'on veut qu'ils ne se cicatrisent lentement, chose encore imprévisible.

Peut-être s'agit-il d'une tâche trop ardue et en contradiction avec l'objectif suprême de la construction européenne, que nous nous sommes fixé ? Je ne le crois pas, et le chemin déjà parcouru me semble le confirmer. L'élimination d'anciennes tensions entre les peuples de la Communauté - sources de tant de conflits désastreux pour l'ensemble de l'Europe -, les résultats obtenus progressivement dans le domaine économique et les nouvelles possibilités qu'ils ont offertes, en dépit des craintes exprimées par beaucoup dont la clairvoyance a été prise en défaut, en particulier en ce qui concerne les relations commerciales et les rapports de coopération industrielle et technologique avec le monde extérieur, ont montré à suffisance que la construction européenne favorisait et n'entravait pas la compréhension et la détente entre les Etats de notre continent.

Certes, au fur et à mesure que l'on progresse, de nouveaux problèmes surgissent et continueront d'ailleurs à surgir.

Dès lors, un forum comme le Conseil de l'Europe, où se retrouvent tous les pays européens dotés d'un régime démocratique représentatif, doit être développé et mis en valeur. Par conséquent, toute intensification des relations entre la Communauté et les pays socialistes doit être considérée avec intérêt, qu'elle se fasse directement ou dans le cadre de relations multilatérales importantes comme la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à laquelle la Communauté a du reste participé dès le début, dans un esprit d'ouverture et de coopération.

Les tâches qui attendent la Communauté européenne dans le domaine politique ainsi que dans les différents secteurs économiques sont donc très vastes. Au cours de la troisième décennie de son existence, notre Communauté, équilibrée géographiquement de la mer du Nord à la Méditerranée, et qui est dotée d'un Parlement capable désormais de garantir pleinement la participation de la population à son évolution, devra être à même d'avoir une vision globale, orientée vers l'avenir, des thèmes qui intéressent une grande société moderne. Indubitablement, le véritable problème des sociétés industrialisées d'aujourd'hui, celui qui conditionne tous les autres, c'est le problème de la recherche d'un type de développement équilibré et non pas dispersé, qui puisse éliminer les anciennes injustices et qui ne constitue pas simplement une course aveugle vers l'avant, que peuvent interrompre des arrêts dramatiques et même des régressions.

Voilà le problème de cette fin de siècle et probablement celui du début du nouveau millénaire. Il a une telle portée que le succès que la cause de l'unité européenne pourra avoir peu à peu auprès des jeunes générations dépend de la solution qui y sera apportée, et cette solution revêt une importance capitale pour le rôle que l'Europe a l'intention de jouer dans le monde.

Il existe heureusement des forces politiques et idéologiques sur notre continent, qui sont à la source de la démocratie dans nos pays et du processus même de l'unification européenne, et qui sont toutes à même, tout en respectant la dialectique qui caractérise leurs relations, d'apporter une solution originale à ce problème.

En dépit des principes économiques et sociaux les plus élémentaires ainsi que des connaissances solides que nous possédons désormais, nous continuons à priver de façon irrationnelle les pays du tiers monde de certaines matières premières parmi les plus importantes, nous continuons à nous heurter à des problèmes gigantesques et très graves en matière de transports et nous continuons à concentrer toutes sortes d'industries dans des régions surpeuplées et exiguës.

Par ailleurs, la dialectique sociale de nos pays apporte de plus en plus souvent des réponses contradictoires, en ce sens que nous réalisons des conquêtes et obtenons des résultats qui ne le sont qu'en apparence et qui finissent rapidement par se traduire par de graves dommages et par des frustrations croissantes pour les bénéficiaires eux-mêmes. Ceci, dans la mesure où l'on ne parvient pas encore à avoir une idée exacte des intérêts généraux de sociétés technologiquement avancées comme les nôtres et du poids qu'ils ont, par rapport aux espoirs traditionnels de telle ou telle catégorie sociale.

Ce sont là des tendances historiques qu'il faut renverser, même s'il faut faire preuve de beaucoup de courage et d'imagination politique. Quoi qu'il en soit, cette tâche correspond au génie de nos peuples - qui ont su déterminer et favoriser d'autres évolutions essentielles pour l'humanité - et elle permettra de répondre aux espoirs des générations les plus jeunes.

Une nouvelle division du travail au niveau mondial constitue un objectif dont peut s'acquitter une Communauté européenne qui a l'intention de maîtriser progressivement son propre destin, en le libérant des lois aveugles et fluctuantes qui régissent les rapports de force entre les Etats, pour le forger, au contraire, en une harmonieuse collaboration avec les populations d'autres régions géographiques. Certes, le problème est très complexe, et il nécessite des ententes au niveau international, que seule l'acquisition d'un grand sens de la solidarité permettra de mettre en place. Voilà cependant le chemin à parcourir et pour lequel la Communauté européenne semble particulièrement bien placée, compte tenu de sa civilisation et de son expérience.

Mesdames et Messieurs,

A la veille de l'élection européenne, la marche en avant de notre Communauté, au-delà des obstacles et des embûches qui se présentent, nécessite une fois encore - c'est le sens même des réflexions auxquelles je me suis livré - un esprit de synthèse profond et d'orientation politique.

Voilà l'engagement que les forces qui croient à l'Union européenne doivent pouvoir prendre. Il est inacceptable que les égoïsmes nationaux continuent à s'opposer les uns aux autres, empêchant ainsi l'expansion progressive, mais équilibrée, des politiques communes, qui met principalement en valeur le sens social de la Communauté.

L'opinion publique ne comprend pas pourquoi l'Europe agit en ordre dispersé face aux problèmes qui touchent toutes les industries et tous les foyers, comme le problème de l'énergie. Dans ce domaine comme dans d'autres, nos hésitations apparaissent encore plus autodestructrices vues de l'extérieur de la Communauté.

Il est évident que le problème de la maturation des décisions dont le besoin se fait de plus en plus sentir est engendré par l'insuffisance des équilibres institutionnels. Les équilibres mis en place dans les années cinquante - qui ont d'ailleurs été rompus à plusieurs reprises - ne peuvent plus répondre aux besoins nouveaux. Voilà un sujet qui, il faut l'espérer, fera l'objet, au cours des prochains mois, d'un débat approfondi et concret aussi bien au sein du Parlement qu'à l'extérieur.

Une nouvelle perspective réelle s'ouvre à la Communauté en matière de croissance et de consolidation : les instruments destinés à promouvoir et à orienter cette évolution doivent être remaniés et perfectionnés dans les meilleurs délais.